

Le sentier des nonnes





PR 117 « Le sentier des nonnes »

- 1 À la mairie de Quincy, prendre la rue de l'Église à gauche, franchir le pont qui enjambe le Loison et gagner Landzécourt sur l'autre rive. Traverser la rue Basse, monter en face par la rue Haute sur 80 m, puis gravir à gauche le raidillon herbeux. Au calvaire, grimper tout droit par le chemin. Il s'élève, domine la vallée de la Chiers en contrebas à gauche [> point de vue] et entre dans le bois de Bochet. Au croisement, en lisière, dévaler en face la route goudronnée qui débouche dans la Grande Rue de Vigneul-sous-Montmédy. Tourner à droite vers l'église. [> Église Saint-Pierrel.
- 2 Continuer tout droit dans la Grande rue pour rejoindre la D 110 (prudence). L'emprunter à droite pendant 950 m (prudence). Prendre à gauche un chemin forestier en lisière de bois. [> point de vue]. Rester sur ce chemin et après 3 km monter à droite sur 100 m puis à droite pendant 1 km pour arriver à un carrefour en T.
- 3 Prendre à droite et continuer vers Juvigny-sur-Loison. Sortir du bois, ignorer un chemin à droite et continuer tout droit. Arriver à la D 142 par le chemin des Ormes.
- 4 L'emprunter à droite et entrer dans Juvigny-sur-Loison. Franchir le Loison, monter en face dans la rue Basse pendant 70 m. Prendre à gauche dans la rue de l'Abbaye. À la fin de la rue, poursuivre à droite dans la rue de l'Hôpital, [> Monument aux morts, Église Saint-Denis], puis encore à droite dans la rue Grande. Passer devant la mairie et après 150 m prendre à gauche dans la rue des Vignes. Franchir le Loison, [> calvaire], poursuivre sur le chemin goudronné pendant 450 m.
- 5 Quitter le chemin goudronné et prendre à gauche pendant 1,3 km sur le chemin qui vous mènera à Han-les-Juvigny. Au T, tourner à gauche, franchir le Loison, continuer rue du Moulin, passer devant la mairie, puis aller à gauche, en direction de Vigneul-sous-Montmédy. Passer devant l'église et après 150 m arriver à une fourche [> calvaire].
- 6 Monter à droite vers la ferme de Bellevue. Passer devant des hangars et parcourir encore 900 m. Quitter le chemin goudronné pour se diriger à droite sur le chemin herbeux en lisière de bois (bien suivre le balisage). Après 700 m, poursuivre à gauche sur 200 m puis à droite pour arriver sur une route goudronnée. Prendre à droite et après 250 m encore à droite sur 80 m puis à gauche. Longer des hangars agricoles, [> Fontaine du Bon Malade]. Continuer dans le chemin du Moulin, ignorer la rue Perdue en face, aller à gauche puis à droite. [> lavoir], descendre au point de départ.